

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2013

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2013

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3 - 4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2013, de l'actif à court terme au 31 mars 2013 et de l'actif net au 1er avril 2012 et au 31 mars 2013.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe << Fondement de l'opinion avec réserve >>, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 15 mai 2013

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
BILAN
AU 31 MARS 2013

	2013				2012	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
À COURT TERME						
Encaisse	258 606	-	-	-	258 606	213 686
Dépôt à terme - note 3	121 184	-	-	-	121 184	121 184
Placements temporaires au coût incluant les intérêts	257 448	-	-	-	257 448	251 774
Débiteurs - note 4	158 577	-	-	-	158 577	46 321
Frais payés d'avance et dépôts divers	37 405	-	-	-	37 405	5 597
Débiteurs inter-fonds	-	13 004	-	168 851	181 855	13 004
	833 220	13 004	-	168 851	1 015 075	651 566
IMMOBILISATIONS						
CORPORELLES - note 2 et 5	-	-	3 059	-	3 059	4 160
	833 220	13 004	3 059	168 851	1 018 134	655 726

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
BILAN
AU 31 MARS 2013

	2013				2012	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF						
À COURT TERME						
Créiteurs - note 6	322 435	-	-	-	322 435	535 309
Revenus reportés	42 000	-	-	-	42 000	-
Créances inter-fonds	181 855	-	-	-	181 855	13 004
	546 290	-	-	-	546 290	548 313
APPORTS						
REPORTÉS - note 7	49 304	-	-	-	49 304	49 304
	595 594	-	-	-	595 594	597 617
ACTIF NET						
SOLDES DE FONDS						
Investi en immobilisations	-	-	3 059	-	3 059	4 160
Non affecté	237 626	-	-	-	237 626	(63 512)
Formation	-	13 004	-	-	13 004	13 004
Recherche	-	-	-	168 851	168 851	104 457
	237 626	13 004	3 059	168 851	422 540	58 109
	833 220	13 004	3 059	168 851	1 018 134	655 726

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Président

_____, Trésorier

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013				2012	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	(63 512)	13 004	4 160	104 457	58 109	145 866
AJOUTER (DÉDUIRE)						
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	301 138	-	(1 101)	64 394	364 431	(87 757)
Soldes de fonds à la fin	237 626	13 004	3 059	168 851	422 540	58 109

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013				2012	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Legs	206 739	-	-	-	206 739	30 336
Cotisations	202 000	-	-	-	202 000	305 815
Dons	103 719	-	-	64 394	168 113	201 713
Société Alzheimer Canada	1 971 316	-	-	-	1 971 316	2 077 967
Subventions diverses	81 438	-	-	-	81 438	92 650
Intérêts	10 484	-	-	-	10 484	10 808
Commandites & partenariats	60 750	-	-	-	60 750	28 118
Frais de gestion	18 979	-	-	-	18 979	34 101
Marche de la mémoire	194 707	-	-	-	194 707	100 145
Autres revenus	675	-	-	-	675	-
	2 850 807	-	-	64 394	2 915 201	2 881 653
CHARGES						
Salaires et charges sociales	305 368	-	-	-	305 368	238 930
Assurances	3 042	-	-	-	3 042	2 953
Communications	36 124	-	-	-	36 124	3 383
Congrès et colloques	1 207	-	-	-	1 207	4 214
Créances irrécouvrables	-	-	-	-	-	119 364
Créances recouvrées	(69 552)	-	-	-	(69 552)	-
Fournitures de bureau	23 291	-	-	-	23 291	16 921
Frais bancaires	1 018	-	-	-	1 018	1 534
Frais de poste et de courrier	3 574	-	-	-	3 574	2 779
Frais de déplacement	46 108	-	-	-	46 108	61 760
Loyer et électricité	26 745	-	-	-	26 745	25 452
Projets spéciaux	-	-	-	-	-	10 783
Publicité et promotion	33 176	-	-	-	33 176	-
Services professionnels	19 943	-	-	-	19 943	12 540
Taxes et permis	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	11 800	-	-	-	11 800	12 795
Retour aux sociétés régionales	-	-	-	-	-	201 086
Formation	984	-	-	-	984	1 836
Site internet	3 871	-	-	-	3 871	4 357
Société Alzheimer Canada	1 914 783	-	-	-	1 914 783	2 077 964
Marche de la mémoire	188 187	-	-	-	188 187	169 239
Amortissement:						
Mobilier et équip. de bureau	-	-	294	-	294	367
Équipement informatique	-	-	807	-	807	1 153
	2 549 669	-	1 101	-	2 550 770	2 969 410
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	301 138	-	(1 101)	64 394	364 431	(87 757)

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013	2012
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	364 431	(87 757)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	1 101	1 520
	<u>365 532</u>	<u>(86 237)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(112 256)	85 425
Frais payés d'avance	(31 808)	10 380
Créditeurs	(212 874)	119 773
Revenus reportés	42 000	-
	<u>(314 938)</u>	<u>215 578</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	50 594	129 341
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	<u>(5 674)</u>	<u>(18 141)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 674)	(18 141)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	44 920	111 200
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	213 686	102 486
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>258 606</u>	<u>213 686</u>
Représentée par:		
Encaisse	258 606	213 686

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2013

1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de promouvoir la recherche sur la maladie d'Alzheimer, de soutenir les sociétés membres et d'informer le public. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de L'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des débiteurs est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, qui consiste à les imputer aux résultats de la période pour laquelle elles sont octroyées, et sont présentées à titre de revenus pour l'exercice approprié.

Les produits de dons et commandites sont constatés lorsque les activités - bénéfiques ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont constatées à titre de produits sur une base annuelle.

Les honoraires de gestion sont constatés à titre de produit lorsque les activités de gestion ont lieu.

Les produits de legs sont constatés à titre de produits lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2013

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la comptabilité par fonds. Les fonds suivants apparaissent aux états financiers.

Le fonds d'administration regroupe les opérations courantes de fonctionnement;

Le fonds d'immobilisations regroupe les opérations relatives aux actifs immobilisés et aux dettes à court terme et à long terme, aux subventions et à tout mode de financement se rattachant à ces actifs.

Le fonds de formation a été mis en place afin de pourvoir aux besoins de formation des sociétés régionales.

Le fonds de recherche a été mis en place afin de pourvoir aux besoins de la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2013

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tiennent compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Placements

L'organisme gère ses placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. En date de fin d'exercice, la juste valeur des placements correspond à la valeur comptable.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2013

3 DÉPÔTS À TERME

L'Organisme gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Ce dépôt à terme peut être liquidé en tout temps. Le taux sur ce dépôt à terme est de 2.74% (2012 - 2,74%) et son échéance est en avril 2014.

4 DÉBITEURS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Cotisations	191 196	259 362
Moins: Provision pour dépréciation	<u>(59 981)</u>	<u>(246 798)</u>
	131 215	12 564
Taxes à la consommation	19 491	26 585
Autres débiteurs	<u>7 871</u>	<u>7 172</u>
	<u>158 577</u>	<u>46 321</u>

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2013</u>			<u>2012</u>
	Coût	Amortisse- -ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	17 777	16 602	1 175	1 469
Équipement informatique	<u>35 356</u>	<u>33 472</u>	<u>1 884</u>	<u>2 691</u>
	<u>53 133</u>	<u>50 074</u>	<u>3 059</u>	<u>4 160</u>

6 CRÉDITEURS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Sociétés régionales - Programmes	245 994	439 059
Société Alzheimer Canada	-	56 533
Créditeurs	42 109	27 163
Salaires et vacances	18 469	11 981
Déductions à la source	<u>15 863</u>	<u>573</u>
	<u>322 435</u>	<u>535 309</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2013

7 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION		
Solde d'ouverture	49 304	49 304
Montant reçu	-	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	-	-
	<u>49 304</u>	<u>49 304</u>

8 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Fédération Québécoise des sociétés Alzheimer est un des dix membres de Société Alzheimer Canada.

Il y a, au Québec, 20 sociétés Alzheimer régionales qui sont membres de Fédération Québécoise des sociétés Alzheimer.

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec des apparentés au cours de l'exercice:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Société Alzheimer Canada:		
Revenus	1 971 316	2 077 967
Charges	1 914 783	2 077 964
Sociétés régionales:		
Revenus de cotisations	202 000	305 815
Charges	-	201 086

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. À la date du bilan, les soldes suivants sont dus aux apparentés ou dus par eux:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Débiteurs:		
Sociétés régionales:		
Cotisations	131 215	12 564
Créditeurs:		
Sociétés régionales	245 994	439 059
Sociétés Alzheimer Canada	-	56 533

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2013

9 VIREMENTS INTER-FONDS

Le Conseil d'administration effectue des transfères du fonds d'administration générale aux autres fonds afin de financer leurs activités. Les montants transférés sont les suivants:

	2013	2012
	\$	\$
Du fonds d'administration générale :		
Acquisition d'immobilisations	-	-
Fonds de recherche	28 994	104 457
Fonds de formation	-	-
	28 994	104 457

10 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé par bail jusqu'en octobre 2016 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 64 139 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants: 2014 - 13 585 \$; 2015 - 14 120 \$; 2016 - 14 654 \$; 2017 - 8 730 \$.

11 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédettes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux placements et aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités et les placements sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. En date de fin d'exercice, les placements de l'organisme représentent un dépôt à terme ainsi qu'un compte d'investissement dans une institution financière reconnue et ils sont encaissables en tout temps. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.